



Communiqué de presse

Enquête suisse sur la santé La population fribourgeoise se sent globalement en bonne santé

Les résultats de l'Enquête suisse sur la santé 2007 relatifs au canton de Fribourg sont connus. Ils indiquent qu'une nette majorité des Fribourgeoises et des Fribourgeois se sentent en bonne santé. Cette enquête quinquennale fournit de précieux indicateurs sur l'état de santé physique ou mentale, l'activité physique, l'alimentation, le poids corporel, la consommation d'alcool, de tabac ou de médicaments et la santé au travail de la population. Ces données vont ainsi permettre d'affiner les politiques publiques de prévention et de promotion de la santé engagées par la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS).

Les résultats de l'enquête 2007 fournissent autant de nouveaux indicateurs sur l'état de santé de la population qu'ils confirment la validité des stratégies déployées dans le Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2007-2011, dont les priorités sont la santé mentale, l'alimentation saine et l'activité physique et les conditions cadres. Pour la première fois, le canton de Fribourg a demandé une analyse spécifique des résultats pour sa population. Cet instantané de l'état de santé des Fribourgeoises et des Fribourgeois va ainsi servir de matrice pour corriger, adapter, imaginer et mettre en œuvre des mesures de politique de santé.

Globalement, une très large majorité de la population fribourgeoise (86,9 %) juge être en bonne ou en très bonne santé. De manière générale, l'enquête révèle également que le niveau de formation est un facteur important pour déterminer l'état de santé de la population. Plus le niveau de formation est élevé, moins les personnes évoquent des problèmes de santé physique ou mentale, de surpoids ou de surconsommation de substances (alcool, tabac, médicaments). Afin de réduire l'impact du niveau de formation sur la santé, un concept global visant la promotion de la santé à l'école obligatoire a été élaboré conjointement par la DSAS et la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport.

Santé mentale

Près des 20 % de nos concitoyens déclarent avoir des problèmes psychiques moyens à importants et 17 % d'entre eux évoquent des symptômes dépressifs. En 2009, le Centre de soins hospitaliers de Marsens a ainsi enregistré 1920 hospitalisations, dont 518 concernaient des troubles de l'humeur (essentiellement des dépressions) et 389 des troubles névrotiques ou des troubles liés au stress.

Afin de mieux répondre aux besoins de la population, le Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM) mène depuis 2008 une vaste réforme de la prise en charge publique des personnes atteintes dans leur santé psychique. Les trois secteurs de psychiatrie et de psychothérapie pour enfants et

adolescents, pour adultes et pour personnes âgées ainsi que leurs 12 chaînes de soins disposent de multiples possibilités de traitement relatives à une prise en charge en ambulatoire, en clinique de jour, en hôpital ou en consultation-liaison.

Activité physique, alimentation et poids

Entre 2002 et 2007, la part des personnes physiquement actives est passée de 32,9 % à 39,6 %, alors que la part des personnes physiquement inactives a reculé de 21,4 % à 15 %. Le niveau de formation a une nette incidence sur la pratique d'une activité physique: 31,6 % des personnes sans formation post-obligatoire sont physiquement inactives, contre 9,8 % des personnes diplômées du degré tertiaire. Pourtant, les 27,6 % des femmes et les 52,9 % des hommes présentent une surcharge pondérale ou sont obèses. Entre 1992 et 2007, la part des personnes en surcharge pondérale ou obèses est passée de 36,7 % à 39,2 %, le canton de Fribourg se situant dans la moyenne suisse.

Afin de faire la promotion de l'activité physique et d'une alimentation saine, la DSAS a lancé le 1^{er} janvier 2010 son programme Poids corporel sain soutenu par le canton et par Promotion santé suisse. Ce projet se déroulera durant quatre ans et ciblera les enfants de 0 à 6 ans. D'autres projets de promotion de l'activité physique et d'une alimentation saine pour d'autres tranches d'âges sont soutenus par le biais du Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2007–2011.

Hausse de la consommation de médicaments

Depuis 1992, la part des personnes qui consomment de l'alcool quotidiennement a diminué de 22,9 % à 14,2 %. Pourtant, entre 2002 et 2007, le pourcentage de la population abstinent est passé de 24,2 % à 16,5 %. Afin de lutter contre la surconsommation d'alcool, notamment chez les jeunes, la DSAS est en train de préparer un Plan cantonal d'action alcool. Ce programme doit permettre de mieux coordonner les différentes offres cantonales et de définir une stratégie d'action globale. Cette réflexion s'inscrit dans la lignée de l'action fédérale Programme national alcool 2008–2012 piloté par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Sur le front de la consommation de tabac, 26,3 % des habitants du canton de Fribourg fument. Ils étaient encore 33 % en 2002. La proportion des gros fumeurs (plus de 10 cigarettes par jour) a également diminué, passant de 18,7 % en 2002 à 13,5 % en 2007. La DSAS s'attend encore à une amélioration de la situation dans les prochaines années. Les mesures de protection contre la fumée passive plébiscitées par la population fribourgeoise associées à l'actuel Programme cantonal de prévention du tabagisme devraient permettre de réduire la consommation de tabac ces prochaines années.

De plus, une nouvelle préoccupation importante apparaît avec la consommation de médicaments, qui s'est accrue de 10 points de pourcentage entre 1992 et 2007, suivant en cela la tendance suisse. Ainsi 47,3 % des Fribourgeoises et 42,2 % des Fribourgeois indiquent avoir pris au moins un médicament dans la semaine précédant l'enquête.

Stress au travail

Enfin, une grande majorité (87,5 %) de la population active du canton de Fribourg est satisfaite de ses conditions de travail. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y a aucun problème dans le monde du travail. Ainsi, 21,1 % des personnes actives se plaignent d'une charge physique lourde, tandis que près de la moitié (44,6 %) affirme souffrir de tensions psychiques élevées, générées par le stress ou un rythme de travail jugé trop élevé. Rappelons que l'amélioration des conditions cadres est l'une des trois priorités du Plan cantonal 2007–2011.

Les résultats de cette étude démontrent que les axes prioritaires du plan cantonal de prévention et promotion de la santé ciblent les bonnes problématiques. Ils permettront d'affiner les différentes actions prévues dans le cadre des programmes cantonaux tels que par exemple le Plan cantonal alcool et le programme Poids corporel sain.

Fribourg, le 22 mars 2010

Contact

—

Service de la santé publique

Annick Rywalski, Déléguée à la prévention des dépendances et à la promotion de la santé, T +41 26 305 29 16 (10h00 à 12h00)